



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Dossier de déclaration de toutes manifestations
précisant les mesures mises en œuvre pour garantir le respect des mesures de sûreté et de sécurité**

Coordonnées de l'organisateur (nom, prénom, mail, téléphone) :

Date de l'évènement :

Heures de début et de fin :

Nombre de personnes attendues :

Descriptif de l'évènement et but de la manifestation :

Localisation de l'évènement et/ou itinéraire prévu :

Mise en place de structures et matériels (tentes, enceintes, gradins, scènes, manèges, etc) :

Dispositif de secours (en fonction de la grille d'évaluation des risques) :

Débit de boissons temporaire (si oui, joindre l'arrêté municipal d'autorisation) : OUI NON

Dans un établissement recevant du public (ERP), capacité d'accueil :

Il convient de joindre à toute demande, un dossier technique précisant les aménagements prévus (tentes, gradins, scènes, manèges, installations électriques...) annexés de plans et/ou de photos de l'évènement.

MESURES VIGIPIRATE

Pensez à sécuriser votre évènement en protégeant les biens et les personnes:

- Mise en place de dispositifs anti voiture bélier ;
- Service de sécurité ;